

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise  
Séance du 9 mai 2023

**Date de la  
convocation**

3/5/2023

**Date d'affichage**

3/5/2023

**Nombre de  
membres**

Afférents au Conseil  
municipal : 23

En exercice : 23

Le neuf mai de l'an deux mille vingt-trois à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents : 15** – Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Nathalie BAHILIL, Abdoulaye DIATTA, Céline FOURQUAUX, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Ronald GEORGES, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothee OULIÉ, Nicolas TAGUAY,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents : 2** – Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

**Absents donnant pouvoir : 6** – Véronique APPOLONUS à Nathalie BAHILIL, Lisa CODET à Anne-Marie GALLIMARD, Virginie COUTINHO à Céline FOURQUAUX, Denis DUBOSQUELLE à Maryline GIRARD, Olivier FOUR à Nicolas TAGUAY, Carine FRAISSE à John FRAISSE,

**Secrétaire de séance :** Nathalie BAHILIL

\*\*\*\*\*

**OBJET:** Désignation des représentants de la collectivité au sein du S.I.E.G (Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz)

Réf : CM 2023 – 32

Pour : 21

Contre :

Abstentions :

Vu les articles L.5212-7 et L.5212-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 23 juin 2020 portant désignation des représentants de la collectivité au sein des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I)

Vu la délibération du 15 décembre 2022 portant désignation des représentants de la collectivité au sein du SIEG,

Vu la démission de Lisa CODET, de son siège de membre suppléant,

Vu la candidature d'Olivier FOUR,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**DESIGNE :**

**Syndicat intercommunal de l'Eau et du Gaz (S.I.E.G.) :**

2 membres titulaires : John FRAISSE et Olivier ANTY

2 membres suppléants : Ronald GEORGES et Olivier FOUR

Fait et délibéré à Bernes sur Oise, le 9 mai 2023

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANTY

Nathalie BAHILIL

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application téléréferrals citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Publication  
électronique ou  
notification  
du : **17 MAI 2023**



*[Handwritten signature in blue ink]*

*[Handwritten signature in blue ink]*

*[Handwritten signature in blue ink]*